

RPI de la Vallée de la Rothaine

Ecole élémentaire de Natzwiller
15 rue de l'église
03.88.97.95.11
ce.0672138K@ac-strasbourg.fr

Ecole maternelle de Neuviller-la-Roche
100 place de l'église
03.88.97.95.10
ce.0672571f@ac-strasbourg.fr

Compte-rendu du conseil d'école

du vendredi 10 mars 2023, 17h30, mairie de Neuviller la Roche.

Présents : Monsieur André Woock, Maire de Natzwiller, Monsieur André Wolff, Maire de Neuviller la Roche, Monsieur Jacques Michel, maire de Wildersbach ; les représentants de parents d'élèves, Mme Stéphanie Blanchard, Mme Pauline Dubrunfaut, Mme Mélusine Epp; les enseignantes, Mesdames Laetitia Antoni, Camille Burger, Céline Mantz, Muriel Schroeder

Excusés : les ATSEM, Mesdames Marie-Françoise Malaisé, Marie-Claire Violet

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 18 octobre 2022

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

2. Vie scolaire

évaluations nationales

Les évaluations de mi-CP ont eu lieu du 16 au 27 janvier. Les familles ont été invitées à prendre connaissance des résultats de leur enfant avant les vacances d'hiver.

infirmière scolaire

L'infirmière scolaire est passée à l'école maternelle pour les enfants de moyenne section

règlement intérieur

Rappel du règlement à propos des absences :

Toute absence pour convenance personnelle doit faire l'objet d'une demande écrite au Directeur à l'Inspection Départementale de l'Education Nationale, sous couvert de la directrice de l'école.

Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. Les autres motifs sont appréciés par le directeur académique.

dispositif pHARe

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national. C'est le programme pHARe.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement scolaire est une violence **répétée**, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Qu'est-ce la MPP ?

C'est une méthode **non blamante** basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

CLA

Les écoles rattachées au collège Frison Roche vont bénéficier d'un Contrat Local d'Accompagnement. C'est un contrat de 3 ans signé par le recteur qui engage un territoire éducatif prioritaire. Il a été proposé à notre territoire car il est fragilisé par sa situations géographique. Par ailleurs, le niveau social est plutôt bas et pourtant nos élèves sont souvent en réussite.

Les communes, les associations locales et d'autres partenaires pourront prendre part à ce contrat.

Celui qui va être mis en place pour nos écoles a pour objectif de développer l'ambition scolaire et la mobilité des jeunes des zones rurales et éloignées. Il va aboutir à la dotation de moyens supplémentaires (humains, financiers et matériels) en s'appuyant sur un projet commun évaluable.

Les directeurs des écoles concernées ont été réunis pour faire part des besoins recueillis au sein de chaque école. Il faut, à présent, que soit rédigé un document commun à toutes ces écoles.

3. Activités réalisées ou prévues

Dans le RPI :

Le 2 décembre, les enfants ont répété pour le petit spectacle du marché de Noël et dégustés des Männele, puis ils ont assisté au spectacle de Noël « la folle vadrouille de Noël »

Le 9 décembre a eu lieu le Marché de Noël dans la cour de l'école de Natzwiller.

En janvier, les enfants ont partagé la Galette des rois.

Le photographe passera dans les écoles le mardi 30 mai le matin

En élémentaire :

Les enseignantes ont rédigé le projet pédagogique pour la classe de découverte.

38 enfants sur les 39 participeront à la classe de découverte.

Grâce aux différentes subventions :

- 3000 € des communes,
- 4000 € de l'APE,
- 25 € par jour de l'ADEM (l'Association des enseignants de Molsheim, pour laquelle les familles ont vendu des tombolas),
- à cela s'ajoute la petite recette du marché de Noël,

les familles ne paieront plus que 100 € par enfants sur les 320 € que coutent le séjour.

Le RASED interviendra dans les classes du CE1 au CM2 pour un projet autour des compétences psycho-sociales. Il y a eu des relations conflictuelles entre quelques enfants et en partenariat avec Mme Anne-Marie SPEICHER, enseignante spécialisée et Mme Analia CARVALHO, psychologue scolaire, nous allons mettre en place différents ateliers :

- débats philosophiques en CM
- ateliers pour développer l'estime de soi et la relation aux autres dans tous les niveaux du CE1 au CM2

En maternelle :

Le vendredi 12 mai auront lieu les inscriptions des petits pour la rentrée 2023.

Le vendredi 9 juin, les enfants assisteront au spectacle « le jardin de Théodore ».

Le mardi 13 juin, ils se rendront au Naturoparc.

4. Bilan financier des coopératives scolaires

Ecole de Neuviller la roche

Dépenses

Frais bancaires : 10€

Petits matériels : $16,99 + 31,44 + 15,12 + 22,68 = 86,23€$

Recettes

Marché de Noël : 229€

Solde : 3048,19€

Ecole de Natzwiller

Dépenses

Charge des activités éducatives : 142,54 €

Frais bancaires : 10 €

Recettes

Marché de Noël : 458 €

Participation des familles à la classe de découverte : 1540 €

Subventions pour la classe de découverte communes de Natzwiller et de Wildersbach : 1000 € chacune

Solde : 7605,22 €

5. Achat de matériel et travaux réalisés par les communes

Merci aux communes pour le spectacle de Noël et les cadeaux des enfants.

École de Neuviller

Un grand merci à M Le Mouillour pour les rondins de bois pour l'école du dehors ! Merci également à Patrick pour la mise en place.

École de Natzwiller

Merci pour le sapin de Noël en bois, les enfants étaient ravis d'avoir « un sapin qu'on pourra garder tous les ans ».

Une isolation a été réalisée autour et sous les portes des salles de classe pour arrêter les courants d'air.

Merci également pour la mise à disposition de la salle de la Rothaine pour le sport sur la période hivernale.

Les directrices demandent si une solution a été trouvée pour l'envoi des SMS. Il s'agit du moyen le plus rapide, efficace et discret qui évite le partage des numéros de téléphone des familles.

M Wolff annonce que la commune de Neuviller a entamé des démarches dans ce sens et les maires reviendront vers les directrices dès qu'ils auront trouvé une solution.

6. Transport scolaire

Il y a eu des heurts entre quelques parents et le chauffeur du bus de ramassage.

Pour éviter que celui-ci ne fasse de marche arrière sur le parking de Natzwiller, il restera au bout du parking pour faire monter et descendre les enfants.

Un marquage au sol permettra de signaler la zone d'arrêt du bus. Zone, sur laquelle il sera interdit de stationner.

7. Actions de l'association de parents d'élèves

- vente de gâteaux Saint-Michel
- vente de fromage et de charcuterie

Les enseignantes de l'école de Natzwiller remercient l'APE pour la conséquente subvention pour leur classe de découverte.

La kermesse est prévue le 30 juin à Natzwiller.

L'association des parents d'élèves est à la recherche de bénévoles. De nombreux postes sont à pourvoir dont celui de la direction. Les personnes intéressées peuvent contacter Pauline Dubrunfaut au 06.13.20.66.96.

Mme Muriel SCHROEDER
Directrice

Mme Mélusine EPP
Secrétaire